

Statistique Canada

Le lundi 22 novembre 1999

Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- Cotisations aux régimes enregistrés d'épargne-retraite, 1998
 Pour la première fois depuis les sept dernières années, un moins grand nombre de Canadiens ont cotisé à des régimes enregistrés d'épargne-retraite, et le montant de leurs cotisations a également diminué. Environ 6 122 000 déclarants ont versé 26,6 milliards de dollars dans des REER au cours de l'année d'imposition 1998.
- Régimes de pension offerts par les employeurs, 1997 En 1997, les régimes de pension agréés (RPA) offerts par les employeurs sont demeurés un élément essentiel des programmes d'épargne-retraite des Canadiens. Toutefois, les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) ont continué à les devancer tant pour ce qui est du nombre de cotisants que de la valeur des cotisations. En 1997, 5,1 millions de Canadiens adhéraient à un RPA, presque un million de moins que le nombre de cotisants à un REER.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Ventes de gaz naturel, septembre 1999	7
Bois à pâte et déchets de bois, septembre 1999	7
Chargements ferroviaires, période de sept jours se terminant le 7 novembre 1999	8
Livraisons des principales céréales, octobre 1999	8

NOUVELLES PARUTIONS

9

2

5





PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

Cotisations aux régimes enregistrés d'épargne-retraite

1998

Deux rapports sur les pensions paraissent aujourd'hui. Le premier, le présent communiqué, offre les renseignements les plus récents tirés des fichiers d'impôt sur le nombre de cotisants et le montant des cotisations aux régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER). Ces données indiquent qu'en 1998, à la fois le nombre de cotisants et le montant des cotisations ont chuté pour la première fois depuis 1991.

Le deuxième rapport, qui fait l'objet d'un deuxième communiqué principal aujourd'hui, dresse un portrait complet et à long terme de l'épargne-retraite. Ce rapport est fondé sur des analyses comprises dans la publication *Régimes de pension au Canada*, maintenant en vente. Il compare les tendances historiques, de 1987 à 1997, de l'épargne à la fois sous forme de REER et de régimes de pension agréés (RPA), qui sont des régimes offerts par l'employeur. Les données indiquent qu'entre 1991 et 1997 le nombre de personnes participant à des RPA a légèrement diminué. Par contre, jusqu'en 1997, l'augmentation du nombre de cotisants aux REER a plus que compensé cette baisse.

REER: première diminution du nombre de cotisants et du montant des cotisations depuis les sept dernières années

Pour la première fois depuis les sept dernières années, un moins grand nombre de Canadiens ont cotisé à des régimes enregistrés d'épargne-retraite, et le montant de leurs cotisations a également diminué.

Environ 6 122 000 déclarants ont cotisé à des REER au cours de l'année d'imposition 1998, en légère baisse (-0,6 %) par rapport à l'année précédente. Ces personnes ont versé un total de 26,6 milliards de dollars, en baisse de 3,8 % par rapport au montant record de 27,7 milliards de dollars enregistré en 1997 (après correction en fonction de l'inflation selon l'Indice des prix à la consommation).

Ces diminutions sont survenues malgré une augmentation de 4,6 % du revenu d'emploi en 1997 ainsi qu'une hausse de 2,4 % du nombre de bénéficiaires de revenu d'emploi. Pour cotiser à un REER, un déclarant doit gagner un revenu admissible, habituellement un revenu d'emploi, ou détenir un solde libre d'années précédentes.

De 1991 à 1997, le montant des cotisations aux REER a augmenté à un taux moyen annuel de 5,7 %. Toutefois, en 1997, le rythme d'augmentation, à la fois du montant des cotisations et du nombre de cotisants, a ralenti considérablement par rapport aux années précédentes. Des comparaisons ont été établies jusqu'en 1991 puisqu'il s'agit de l'année où la *Loi de l'impôt sur le revenu* a été modifiée afin de rendre plus équitables les limites de cotisation aux REER des personnes qui cotisent aux régimes enregistrés d'épargne-retraire et celles qui ne le font pas.

En 1998, les Canadiens ont versé seulement 11,0 % (242,1 milliards de dollars) de leur limite totale disponible, communément appelée «droit de cotisation (solde libre)». Ce montant est la somme des soldes antérieurs transférés des années précédentes et des soldes nouveaux acquis au cours de 1998. (Des données sur les droits de cotisation aux REER pour l'année d'imposition 1999 sont également disponibles.)

Le montant des cotisations a chuté dans chaque province et territoire

En 1998, le montant des cotisations aux REER a chuté dans chaque province et territoire, alors que le nombre de cotisants a diminué dans chaque province, sauf en Ontario, au Manitoba et en Alberta. L'augmentation du nombre de cotisants de ces provinces se chiffrait à moins de 1 %.

La plus importante baisse en pourcentage du montant des cotisations parmi les provinces en 1998 a été enregistrée à l'Île-du-Prince-Édouard où les cotisations ont fléchi de 16,7 % pour atteindre 80,8 millions de dollars et au Nouveau-Brunswick, où elles ont chuté de 11,1 % pour se chiffrer à 394,1 millions de dollars.

La Saskatchewan a enregistré la plus importante baisse du nombre de cotisants (-4,4 %), suivie du Nouveau-Brunswick (-3,4 %).

En 1998, seulement 29 % des déclarants ont cotisé à un REER, une proportion légèrement moins élevée que celle des années précédentes. La proportion la plus élevée a été enregistrée en Alberta où 33 % des déclarants ont versé des cotisations, suivie de l'Ontario (31 % des déclarants).

Les déclarants âgés de 45 à 54 ans ont enregistré le taux de participation aux REER le plus élevé

En 1998, le cotisant type à un REER était âgé de 42 ans. Comme par les années passées, les déclarants d'âge moyen ont enregistré le taux de participation le plus élevé. En 1998, 44 % des déclarants âgés de 45 à 54 ans ont cotisé à des REER, soit la proportion la plus élevée de tous les groupes d'âge. La moyenne des cotisations a augmenté progressivement en fonction du groupe d'âge et, en 1998, les cotisations moyennes les plus élevées ont été versées par les personnes de 65 ans et plus (6 706 \$). Ce phénomène était en partie le résultat des transferts pouvant être versés dans un REER au moment de la retraite et qui sont plus élevés que la limite de déduction habituellement permise. Toutefois, ces montants sont en baisse puisque seules les allocations de retraite et les indemnités de départ reliées aux années précédant 1996 sont maintenant admissibles à ces transferts.

Le revenu est également un facteur important qui influence la participation à un REER. En 1998, les

personnes dont le revenu total s'élevait à 80 000 \$ et plus ont versé les cotisations les plus élevées en moyenne (13 298 \$), suivies des personnes gagnant entre 60 000 \$ et 79 999 \$ (6 356 \$).

Les banques de données des cotisants aux REER (17C0006), des droits de cotisations aux REER (17C0011) et des déclarants canadiens (17C0010) sont disponibles pour le Canada, les provinces, les territoires, les villes, les régions métropolitaines de recensement, les divisions de recensement ainsi que pour des régions aussi petites que les régions de tri d'acheminement (les trois premiers caractères du code postal) et les itinéraires de facteur.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec le Service à la clientèle au (613) 951-9720 (saadinfo@statcan.ca), Division des données régionales et administratives. Télécopieur: (613) 951-4745.

Cotisations et cotisants aux REER selon la province et le territoire

	1997	1998	1997 à 1998	1997	1997	1998	1997 à 1998
	Cotisan	ts	var. en %	Cotisations (milliers de \$)			var. en % ¹
				dollars courants	dollars constants 1998	dollars courants	
Canada	6 158 730	6 121 750	-0,6	27 445 132	27 692 138	26 631 436	-3,8
Terre-Neuve	65 880	64 410	-2,2	276 801	279 292	266 112	-4,7
Île-du-Prince-Édouard	21 410	20 790	-2,9	96 155	97 020	80 837	-16,7
Nouvelle-Écosse	145 170	142 350	-1,9	622 085	627 684	578 334	-7,9
Nouveau-Brunswick	108 540	104 840	-3,4	439 606	443 562	394 138	-11,1
Québec	1 444 520	1 415 490	-2,0	6 102 861	6 157 787	5 555 276	-9,8
Ontario	2 425 220	2 445 620	0,8	11 393 317	11 495 857	11 423 851	-0,6
Manitoba	230 480	231 050	0,2	873 879	881 744	867 744	-1,6
Saskatchewan	211 640	202 340	-4,4	825 330	832 758	762 322	-8,5
Alberta	654 560	659 120	0,7	2 955 849	2 982 452	2 952 678	-1,0
Colombie-Britannique	835 760	820 930	-1,8	3 778 446	3 812 452	3 675 513	-3,6
Yukon	6 090	5 770	-5,3	29 185	29 448	26 423	-10,3
Territoires du Nord-							
Ouest ²	7 390	7 000	-5,3	39 313	39 667	36 725	-7,4
Nunavut ²	2 070	2 040	-1,4	12 303	12 414	11 485	-7,5

Calculée à partir des cotisations de 1997 exprimées en dollars constants de 1998.

² Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont basées sur les limites territoriales actuelles créées lorsque le Nunavut est officiellement devenu un nouveau territoire en avril 1999.

Cotisants aux REER selon l'âge

1998

	Moins	25	35	45	55	65	Total
	de	à	à	à	à	ans	
	25	34	44	54	64	et	
	ans	ans	ans	ans	ans	plus	
	%						
Canada	11,6	35,2	39,8	43,7	33,5	4,2	29,3
Terre-Neuve	4,6	20,1	23,5	27,5	17,1	1,4	17,0
Île-du-Prince-Édouard	7,7	25,1	29,7	34,2	26,6	3,1	21,7
Nouvelle-Écosse	7,1	26,8	31,4	34,1	24,0	2,5	22,2
Nouveau-Brunswick	6,6	23,6	26,9	31,0	22,7	2,1	19,7
Québec	10,2	33,2	37,4	40,0	27,9	3,1	27,0
Ontario	11,6	38,1	42,5	46,8	37,1	4,8	31,3
Manitoba	13,2	34,1	40,6	46,5	35,3	4,1	29,2
Saskatchewan	14,3	34,7	41,8	45,6	36,3	5,5	29,4
Alberta	14,5	37,5	44,5	48,7	37,5	5,3	33,2
Colombie-Britannique	14,1	36,1	40,0	45,6	37,4	4,6	30,7
Yukon	8,3	31,5	36,0	42,4	33,4	6,4	30,2
Territoires du Nord-Ouest ¹	10,0	30,2	37,4	41,4	31,1	4,5	29,2
Nunavut ¹	4,0	17,0	22,5	26,7	13,7	2,9	16,0

Les données des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont basées sur les limites territoriales actuelles créées lorsque le Nunavut est officiellement devenu un nouveau territoire en avril 1999.

Régimes de pension offerts par les employeurs

1997

En 1997, les régimes de pension agréés (RPA) offerts par les employeurs sont demeurés un élément essentiel des programmes d'épargne-retraite des Canadiens. Toutefois, les régimes enregistrés d'épargne-retraite continuent à les devancer tant pour ce qui est du nombre de cotisants que de la valeur des cotisations.

En 1997, les Canadiens ont versé 63 milliards de dollars dans les trois principaux programmes de revenu de retraite, c'est-à-dire les régimes de pension agréés (RPA) offerts par les employeurs. les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) ainsi que le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec (RPC/RRQ). Toutefois, les proportions versées à chaque type de programme ont sensiblement changé depuis 1993, la dernière année où le total des cotisations à des RPA a été plus élevé que celui des cotisations à chacun des deux autres programmes. En 1993, les cotisations au RPA représentaient 40 % des cotisations totales, une proportion légèrement supérieure à celle des cotisations aux REER (37 %). En 1997, les cotisations aux REER constituaient 44 % du total, alors que les cotisations aux RPA diminuaient à 31 %.

Le nombre de cotisants à des RPA, c'est-à-dire le nombre total de participants, a régressé de 2,4 % de 1993 à 1997, pour s'établir à 5,1 millions. Par contre, un peu moins de 6,2 millions de particuliers ont cotisé à des REER en 1997, chiffre en hausse de 20,5 % par rapport à 1993.

L'une des principales raisons pour lesquelles la croissance des REER a devancé celle des RPA tient à la nature des programmes. Presque tous les travailleurs au Canada peuvent cotiser à un REER. Par contraste, l'accès à un régime de pension dépend de la situation d'emploi du particulier. En outre, les cotisations à des REER sont non seulement facultatives, mais elles peuvent varier sensiblement d'une année à l'autre, surtout depuis 1991 lorsque les particuliers ont été autorisés à reporter les droits inutilisés.

La participation à des régimes de pension offerts par l'employeur a régressé, quoique lentement, après avoir atteint un sommet de 5,3 millions de cotisants en 1991. À la fin de 1997, environ 5,1 millions de travailleurs rémunérés adhéraient à seulement un peu plus de 15 200 régimes de pension agréés. À peu près 41 % de tous les travailleurs rémunérés au Canada en 1997 adhéraient à ces régimes. Il s'agit d'un recul par rapport au sommet d'un peu plus de 45 % en 1991.

Note aux lecteurs

Deux rapports sur les pensions paraissent aujourd'hui. Le premier offre les renseignements les plus récents tirés des fichiers d'impôt sur le nombre de cotisants et le montant des cotisations aux régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER). Ces données indiquent qu'en 1998, à la fois le nombre de cotisants et le montant des cotisations ont chuté pour la première fois depuis 1991.

Le deuxième rapport, qui fait l'objet du présent communiqué, dresse un portrait complet et à long terme de l'épargne-retraite. Ce rapport est fondé sur des analyses comprises dans la publication Régimes de pension au Canada, maintenant en vente. Il compare les tendances historiques, de 1987 à 1997, de l'épargne à la fois sous forme de REER et de régimes de pension agréés (RPA), qui sont des régimes offerts par l'employeur. Les données indiquent qu'entre 1991 et 1997 le nombre de personnes participant à des RPA a légèrement diminué. Jusqu'en 1997, l'augmentation du nombre de cotisants aux REER a plus que compensé cette baisse.

Le rapport intitulé Régimes de pension au Canada est fondé sur les résultats d'un recensement de l'ensemble des régimes de pension agréés au pays. Il fournit des données relatives aux diverses modalités de ces régimes, à l'adhésion à ces régimes ainsi qu'aux cotisations y étant versées.

Ce rapport porte sur les régimes de pension offerts par l'employeur, ou les régimes de pension agréés. Ces régimes sont établis par les employeurs ou les syndicats à l'intention des employés. Toutefois, il existe plus d'un genre de régime visant à fournir aux travailleurs une source de revenu à la retraite. Parmi les autres régimes, notons les REER, à la fois des particuliers et offerts par les employeurs, les régimes publics (Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et Supplément de revenu garanti/Sécurité de la vieillesse) et l'épargne personnelle.

Les statistiques contenues dans le présent communiqué sont fondées en grande partie sur les données administratives que nous fournissent les dix régies de rentes (une fédérale et neuf provinciales).

Environ 2,2 millions de femmes, ou 40 % de toutes les travailleuses rémunérées, adhéraient à des RPA en 1997, une proportion qui est demeurée relativement constante pendant toutes les années 1990. L'augmentation enregistrée dans le nombre total de participants à des RPA jusqu'à 1991 a été entièrement attribuable à la croissance de la participation des femmes, lorsque de plus en plus de femmes se sont jointes à la population active rémunérée et que de nouvelles mesures législatives ont étendu la couverture aux travailleurs à temps partiel.

Depuis 1991, toutefois, la croissance du nombre de femmes qui adhèrent à des RPA a graduellement diminué, et elle n'a pas été assez forte pour compenser une lente baisse du nombre de cotisants chez les travailleurs de sexe masculin. En 1997, les femmes représentaient 44 % de tous les adhérents aux régimes,

un pourcentage sensiblement plus élevé que les 36 % enregistrés une décennie auparavant.

Environ 2,8 millions d'hommes participaient à des RPA en 1997, ce qui représente 42 % de tous les travailleurs rémunérés de sexe masculin. Les deux chiffres ont diminué de façon soutenue depuis 1991, alors que plus de 3,1 millions d'hommes adhéraient à un RPA, soit près de la moitié (49 %) de tous les travailleurs rémunérés de sexe masculin.

Le nombre de cotisants à des RPA qui sont de sexe masculin est demeuré relativement inchangé à la fin des années 1980 et au début des années 1990. De 1991 à 1993, la baisse de la participation des hommes à des RPA a été affichée surtout dans des secteurs d'activité comme la fabrication et la construction. Depuis 1993, la plus grande partie de la baisse a été observée dans les régimes du secteur public. En outre, lorsque la participation des hommes a commencé à diminuer en 1994, leur situation d'emploi a commencé à s'améliorer, ce qui s'est traduit par la chute marquée du taux de couverture.

La participation diminue en raison d'une baisse dans les régimes du secteur public

Même si les régimes du secteur public représentaient une petite fraction (8 %) de tous les régimes, ils couvraient près de la moitié (47 %) de tous les participants en 1997. À la suite de changements démographiques et de compressions aussi bien fédérales que provinciales vers la fin des années 1990, l'adhésion à des régimes du secteur public a régressé de 3 % de 1995 à 1997. La participation à des régimes du secteur privé, par contre, n'a augmenté que légèrement au cours de la même période, une augmentation en partie attribuable aux initiatives de privatisation du gouvernement. Cette augmentation a été encore beaucoup plus faible que la croissance de la population active rémunérée.

La participation et la couverture varient selon la province

Environ 53 % des travailleurs rémunérés à Terre-Neuve cotisaient à des RPA, la proportion la plus élevée parmi les provinces. Venaient ensuite le Manitoba et la Saskatchewan, les deux ayant un taux de participation de 47 %, puis le Québec à 44 %. La plupart de ces provinces comptaient une proportion plus élevée que la moyenne de leur population active rémunérée dans le secteur public, où la couverture est très élevée. La couverture était élevée au Manitoba, car c'est la seule province où l'adhésion à un RPA, si un régime est offert, est obligatoire.

En 1997, l'Ontario comptait le plus grand nombre de cotisants à des RPA, environ 1,9 million, ce qui représentait à peu près 38 % de tous les participants à des RPA. Le taux de couverture de l'Ontario dans le cas des travailleurs rémunérés (40 %) était toutefois légèrement en deçà de la moyenne nationale de 41 %. Cela est dû au fait que six participants sur dix dans la province adhéraient à des régimes offerts dans le secteur privé où la couverture est beaucoup moins élevée que dans le secteur public.

Un tableau portant sur la population active et les travailleurs rémunérés adhérant à un régime de pension agréé est disponible dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca) dans le module Canada en statistiques.

Un rapport intitulé *Régimes de pension au Canada, 1998* (74-401-XIB, 31 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements ou pour obtenir des tableaux statistiques clés ou des totalisations supplémentaires, communiquez avec les Services aux clients au (613) 951-7355 ou composez sans frais le 1 888 297-7355 (revenu@statcan.ca), Division de la statistique du revenu. Télécopieur: (613) 951-3012.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Ventes de gaz naturel

Septembre 1999 (données provisoires)

Les ventes de gaz naturel ont totalisé 3 603 millions de mètres cubes en septembre, en baisse de 3,0 % par rapport à septembre 1998. Un temps plus froid que la normale presque partout au Canada a fait augmenter les ventes résidentielles de 10,1 % et les ventes commerciales de 12,2 %, qui ont compensé la diminution de la demande dans le secteur industriel. Les ventes destinées au secteur industriel (y compris les ventes directes) ont chuté de 6,6 %, surtout en raison d'une demande moins élevée des services d'électricité.

Les ventes cumulatives de 1999 sont en hausse de 3,3 % comparativement à la même période en 1998. Un temps plus froid pour les neuf premiers mois de 1999 a alimenté la hausse des ventes résidentielles (+4,3 %) et commerciales (+10,1 %). Les ventes dans le secteur industriel (y compris les ventes directes) ont maintenu une croissance en affichant une hausse de 1,5 % comparativement à l'année précédente.

Ventes de gaz naturel

	Sept. 1999 ^p	Sept. 1998	Sept. 1998 à
			sept. 1999
	milliers de mè	etres cubes	var. en %
Ventes totales	3 602 841	3 715 886	-3,0
Résidentielles	462 150	419 574	10,1
Commerciales	364 566	324 990	12,2
Industrielles	1 430 979	1 731 400	-6,6
Directes	1 345 146	1 239 922	-,-
	dor	s	
	1999 ^p	1998	1998 à 1999
	milliers de mè	var. en %	
Ventes totales	47 366 667	45 843 104	3,3
Résidentielles	10 213 734	9 796 343	4,3
Commerciales	7 253 864	6 590 536	10,1
Industrielles	14 968 842	16 190 825	1,5
Directes	14 930 227	13 265 400	1,0

Données provisoires.

Données stockées dans CANSIM: matrices 1052 à 1055.

Le numéro de septembre 1999 de *Transport et distribution du gaz naturel* (55-002-XPB, 17 \$ / 165 \$) paraîtra en décembre. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Gary Smalldridge au (613) 951-3567 (smalgar@statcan.ca) ou avec Denis Ouellette au (613) 951-5452 (ouelden@statcan.ca), Section de l'énergie, Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie.

Bois à pâte et déchets de bois

Septembre 1999

Les arrivages de bois à pâte ont atteint 2 824 820 mètres cubes en septembre, en hausse de 7,7 % par rapport aux 2 623 283 mètres cubes de septembre 1998. Les arrivages de déchets de bois ont augmenté de 6,6 %, passant de 6 796 687 mètres cubes en septembre 1998 à 7 245 444 mètres cubes en septembre 1999. La consommation de bois à pâte et de déchets de bois a totalisé 9 035 157 mètres cubes, en hausse de 10,8 % comparativement aux 8 157 678 mètres cubes de septembre 1998.

Les stocks de fermeture pour le bois à pâte et les déchets de bois ont atteint 13 059 493 mètres cubes, en hausse de 0,3 % par rapport aux 13 021 550 mètres cubes de septembre 1998. Le total cumulatif pour la consommation de bois à pâte et de déchets de bois affiche une augmentation de 9,4 %, passant de 77 048 232 mètres cubes en 1998 à 84 308 155 mètres cubes en 1999.

Données stockées dans CANSIM: matrice 54.

Le numéro de septembre 1999 de *Statistiques de bois à pâte et de déchets de bois* (25-001-XIB, 6 \$ / 55 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Gilles Simard au (613) 951-3516 (simales@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie.

Chargements ferroviaires

Période de sept jours se terminant le 7 novembre 1999

La quantité de marchandises transportées en wagons complets (à l'exclusion du trafic intermodal) pendant la période de sept jours se terminant le 7 novembre 1999 a augmenté de 1,8 % par rapport à la même période de l'année dernière, pour atteindre 4,7 millions de tonnes métriques. Le nombre de wagons chargés a augmenté de 7,2 %.

Les 393 000 tonnes métriques, dont le transport a été assuré par mode intermodal, ont été en hausse de 2,9 % par rapport à la même période en 1998. Le total cumulatif de l'année révèle une augmentation de 13,4 %.

L'ensemble du trafic a augmenté de 1,9 % pendant la période de référence. Le total cumulatif de l'année a atteint 217,6 millions de tonnes, en baisse de 0,8 % par rapport à l'année précédente.

Toutes les données cumulatives ont été révisées.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Robert Larocque au (613) 951-2486 (*laroque* @ *statcan.ca*), Division des transports. Télécopieur: (613) 951-0009. ■

Livraisons des principales céréales Octobre 1999

Les données sur les livraisons des principales céréales pour le mois d'octobre sont maintenant disponibles.

Données stockées dans CANSIM: matrices 976 à 981.

Le numéro d'octobre 1999 de *La revue* des céréales et des graines oléagineuses (22-007-XPB, 15 \$ / 149 \$) paraîtra en janvier 2000. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Rick Burroughs au (613) 951-2890 (*rick.burroughs@statcan.ca*), Section des cultures, Division de l'agriculture.

NOUVELLES PARUTIONS

Produit intérieur brut par industrie, août 1999 Numéro au catalogue: 15-001-XPB

(Canada: 15\$/145\$; à l'extérieur du Canada: 15\$US/145\$US).

Statistiques de bois à pâte et de déchets de bois, septembre 1999

Numéro au catalogue: 25-001-XIB

(Canada: 6\$/55\$).

Régimes de pension au Canada, 1^{er} janvier 1998 **Numéro au catalogue: 74-401-XIB** (Canada: 31\$).

Les prix n'incluent pas les taxes de vente.

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique en vente sur Internet, -XMB ou -XMF la version microfiche et -XPB ou -XPF, la version papier.

Pour commander les publications

Simplifiez vos recherches en feuilletant le Catalogue de Statistique Canada (11-204-XPF, Canada 16\$; à l'extérieur du Canada: 16\$US). L'index des mots-clés vous aidera à trouver des données statistiques sur l'activité économique et sociale.

Pour commander les publications par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez: 1 800 267-6677
Pour les autres pays, composez: 1 613 951-7277
Pour envoyer votre commande par télécopieur: 1 877 287-4369

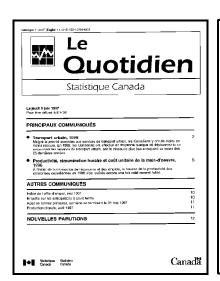
Pour un changement d'adresse ou pour connaître

l'état de votre compte: 1 800 700-1033

Pour commander par la poste, écrivez à: Gestion de la circulation, Division des opérations et de l'intégration, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du Receveur général du Canada/Publications. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet: écrivez à order@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca), sous les rubriques Produits et services, Publications téléchargeables.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse *http://www.statcan.ca*. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédactrice: Julie Bélanger (613) 951-1187, belajul@statcan.ca Chef de la Diffusion officielle: Chantal Prévost (613) 951-1088, prevcha@statcan.ca

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 1999. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.